BECKER, SUC. H.—
Taxe de 1882, montant à $3 90
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jefferson, Léonidas, Zimple et Quatrième, désignés comme lots Nos. 8, 9 et 10 de l'îlet No. 19; les dits lots Nos. 8, 9 et 10 mesurant chaque 25 pieds de face à la rue Léonidas sur une profondeur de 109 pieds; le dit lot No. 10 forme l'enseigne des rues Léonidas et Quatrième.

BOURGEOIS, ADELE—
Taxe de 1883, montant à $1 50
Une portion de deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Monroe, Mary, Levée et Quatrième, désignée comme une portion des lots Nos. 10 et 12 de l'îlet Nos. 208; le dite portion de 25 pieds de face à la rue Levée sur une profondeur de 125 pieds; la dite portion de 50 pieds de face à la rue Levée sur une profondeur de 125 pieds.

BORTICK, AUSTIN—
Taxe de 1883, montant à $1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Monroe, Dixième et Nelson, désignée comme lots Nos. 12 et 13 de l'îlet No. 43; le dit lot No. 12 mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Macarty sur une profondeur de 150 pieds.

BARTCHAY, M. A. K.—
Taxe de 1882, montant à $2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jefferson, Léonidas, Hampson et Nelson, désignés comme lots Nos. 12 et 13 de l'îlet No. 78; le dit lot No. 12 mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 301 pieds; le dit lot No. 12 forme l'enseignure des rues Nelson, Onzième et Jefferson.

BARTLETT, MRS M. W.—
Taxe de 1883, montant à $22 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Pluma et Quatrième, désignés comme l'îlet No. 114.

BAUER, PHILIPP—
Taxe de 1883, montant à $4 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Cambronne, Madison, Plum et Quatrième, désignés comme lots Nos. 21 et 22 de l'îlet No. 169; les dits lots Nos. 21 et 22 mesurant chaque 16 pieds de face à la rue Cambronne sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 22 forme l'enseignure des rues Cambronne et Plum.

BAKER, JAMES—
Taxe de 1883, montant à $8
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Marie, Clinton et Huitième, désignés comme les lots Nos. 17 et 18 de l'îlet No. 262; les dits lots Nos. 17 et 18 mesurant 60 pieds de face à la rue Huitième sur une profondeur de 120 pieds.

BAILEY, W., ET ALDRICH, M.—
Taxe de 1882, montant à $12 00
Taxe de 1883, montant à 15 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dublin, Madison, Plum et Quatrième, désignés comme l'îlet No. 150; le dit lot No. 150 mesure 301 pieds de face sur une profondeur de 326 pieds.

BATZ, JOHN—
Taxe de 1882, montant à $50
Taxe de 1883, montant à $50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Marie, Plum et Clinquième, désignés comme l'îlet No. 171; le dit lot No. 1 mesurant 30 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 1 forme l'enseignure des rues Jackson et Plum.

BAUER, F. A.—
Taxe de 1882, montant à 90c
Taxe de 1883, montant à 90c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Léonidas, Jeanne-de-Sixième et Sixième, désignés comme lots Nos. 13, 14 et 15 de l'îlet No. 198; les dits lots Nos. 13, 14 et 15 mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Sixième sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 13 forme l'enseignure des rues Sixième et Léonidas.

BEN, EDOUARD—
Taxe de 1882, montant à 15c
Taxe de 1883, montant à 15c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Burgundy, Gibo et Septième, désignés comme le lot No. 18 de l'îlet No. 18; le dit lot No. 18 mesure 30 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 120 pieds.

BERE, JACQUES—
Taxe de 1882, montant à $12 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Short, l'avenue Napoléon, les rues Cypres et Newton, désignés comme lots Nos. 1 à 5 et 18 à 24 de l'îlet No. 257; les dits lots Nos. 1 à 5 mesurent 25 pieds de face à l'avenue Carrollton sur une profondeur de 150 pieds 6 pouces; les dits lots 18 à 24 mesurent 60 pieds de face à la rue Short sur une profondeur de 150 pieds; le dit lot No. 1 forme l'enseignure l'avenue Carrollton et rue Cypres; le dit lot No. 22 forme l'enseignure des rues Short et Cypres.

BEMA, CAROLINE—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Taxe de 1883, montant à 1 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jefferson, Burgundy, Gibo et Septième, désignés comme lots Nos. 24 et 25 de l'îlet No. 169; les dits lots Nos. 24 et 25 mesurant chaque 16 pieds de face à la rue Cambronne sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 25 forme l'enseignure des rues Cambronne et Plum.

BAKER, JAMES—
Taxe de 1883, montant à 48c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Marie, Clinton et Huitième, désignés comme les lots Nos. 7 et 8 de l'îlet No. 262; les dits lots Nos. 7 et 8 mesurant 60 pieds de face à la rue Huitième sur une profondeur de 120 pieds.

BAILEY, W., ET ALDRICH, M.—
Taxe de 1882, montant à $12 00
Taxe de 1883, montant à 15 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dublin, Madison, Plum et Quatrième, désignés comme l'îlet No. 150; le dit lot No. 150 mesure 301 pieds de face sur une profondeur de 326 pieds.

BATZ, JOHN—
Taxe de 1882, montant à 45c
Taxe de 1883, montant à 45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Marie, Plum et Clinquième, désignés comme l'îlet No. 171; le dit lot No. 1 mesurant 30 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 1 forme l'enseignure des rues Jackson et Plum.

BAUER, F. A.—
Taxe de 1882, montant à 90c
Taxe de 1883, montant à 90c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Léonidas, Jeanne-de-Sixième et Sixième, désignés comme lots Nos. 12 et 13 de l'îlet No. 198; les dits lots Nos. 12 et 13 mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Sixième sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 13 forme l'enseignure des rues Sixième et Léonidas.

BEN, EDOUARD—
Taxe de 1882, montant à 15c
Taxe de 1883, montant à 15c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Burgundy, Gibo et Septième, désignés comme le lot No. 18 de l'îlet No. 18; le dit lot No. 18 mesure 30 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 120 pieds.

BERE, JACQUES—
Taxe de 1882, montant à $12 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Short, l'avenue Napoléon, les rues Cypres et Newton, désignés comme lots Nos. 1 à 5 et 18 à 24 de l'îlet No. 257; les dits lots Nos. 1 à 5 mesurent 25 pieds de face à l'avenue Carrollton sur une profondeur de 150 pieds 6 pouces; les dits lots 18 à 24 mesurent 60 pieds de face à la rue Short sur une profondeur de 150 pieds; le dit lot No. 1 forme l'enseignure l'avenue Carrollton et rue Cypres; le dit lot No. 22 forme l'enseignure des rues Short et Cypres.

BEMA, CAROLINE—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Taxe de 1883, montant à 1 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jefferson, Burgundy, Gibo et Septième, désignés comme lots Nos. 24 et 25 de l'îlet No. 169; les dits lots Nos. 24 et 25 mesurant chaque 16 pieds de face à la rue Cambronne sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 25 forme l'enseignure des rues Cambronne et Plum.

BUHLER, MARIE—
Taxe de 1882, montant à 4 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Clinton, Hampson et Deuxième, désignés comme lots Nos. 26 et 27 de l'îlet No. 79; les dits lots Nos. 26 et 27 mesurant chaque 16 pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 180 pieds; le dit lot No. 26 forme l'enseignure des rues Laurel Grove et Onzième.

BROHAN, JOHN—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Taxe de 1883, montant à 1 20
Dix-sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jefferson, Léonidas, Nelson et Onzième, désignés comme lots Nos. 8 à 24 de l'îlet No. 359; les dits lots Nos. 8 et 9 mesurent 60 pieds de face à la rue Jefferson sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 10 mesure 30 pieds de face à la rue Onzième sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 11 et 12 mesurent [illegible] de face à la rue Onzième sur une profondeur de 150 pieds; le dit lot No. 13 mesure 30 pieds de face à la rue Léonidas sur une profondeur de 120 pieds; les dits lots No. 14 à 21 mesurent 240 pieds de face à la rue Léonidas sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 22 mesure 30 pieds de face à la rue Nelson sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 10 forme l'enseignure des rues Jefferson et Onzième; le lot No. 13 forme l'enseignure des rues Léonidas et Onzième; le lot No. 22 forme l'enseignure des rues Léonidas et Nelson.

BUROKA, M. T., ET J. SLIDELL—
Taxe de 1882, montant à $1 44
Taxe de 1883, montant à 1 44
Un certain îlet de terre, et sous-lots avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hamilt, Laurel Grove, Onzième et Belfast, désignés comme lots Nos. 270 et 271; le dit lot No. 270 mesure 300 pieds de face sur une profondeur de 206 pieds.

BONFILS, P.—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Un certain îlet triangulaire de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Clairborne, St. Louis et Chicago, désigné comme triangle de l'îlet No. 437.

BOURG, JOSEPH—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues General Scott, Milleudon, Levée et Liberté, désigné comme lot No. 7 de l'îlet No. 20; le dit lot No. 7 mesure 30 pieds de face à la rue Général Scott et 72 pieds à l'arrière sur une profondeur de 53 pieds.

BARTHELEMY, M.—
Taxe de 1882, montant à $2 40
Taxe de 1883, montant à 2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Clinton, Esther et Anne, désigné comme lot No. 11 de l'îlet No. 29; le dit lot No. 11 mesure 30 pieds de face à la rue Esther sur une profondeur de 142 pieds.

BACAS, CHAS.—
Taxe de 1882, montant à $1 50
Taxe de 1883, montant à 1 50
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Hillary, Pearl et Commercial, désignés comme lots Nos. 24 et 25 mesurant 60 pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 108 pieds.

BUHLER, MARIE—
Taxe de 1882, montant à 4 20
Taxe de 1883, montant à 4 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Clay, Laurel Grove, Belfast et Deuxième, désignés comme les lots Nos. 2 à 24 de l'îlet No. 56; les dits lots Nos. 2 à 10 mesurent 27½ pieds de face à la rue Clay sur une profondeur de 120 pieds; les lots Nos. 11 et 12 mesurent 60 pieds de face à la rue Onzième sur une profondeur de 150 pieds; les lots Nos. 13 à 24 mesurent 300 pieds de face à la rue Laurel Grove sur une profondeur de 120 pieds; les lots Nos. 23 et 24 mesurent 60 pieds de face à la rue Belfast sur une profondeur de 150 pieds; le dit lot No. 13 forme l'enseignure des rues Laurel Grove et Onzième.

BUCHANNON, P.—
Taxe de 1882, montant à 1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Washington, Hillary, Adams, Burthe et Troisième, désigné comme le lot No. 6 de l'îlet No. 193; le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Burthe sur une profondeur de 120 pieds.

BUCHANNON, P.—
Taxe de 1882, montant à 1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Hillary, Adams, Burthe et Troisième, désigné comme le lot No. 5 de l'îlet No. 193; le dit lot No. 5 mesure 30 pieds de face à la rue Burthe sur une profondeur de 120 pieds.

BUCHANNON, P.—
Taxe de 1882, montant à 1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Hillary, Adams, Burthe et Troisième, désigné comme le lot No. 9 de l'îlet No. 193; le dit lot No. 9 mesure 30 pieds de face à la rue Burthe sur une profondeur de 120 pieds.

BUCHANNON, P.—
Taxe de 1882, montant à 1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Hillary, Adams, Burthe et Troisième, désigné comme le lot No. 10 de l'îlet No. 193; le dit lot No. 10 mesure 30 pieds de face à la rue Burthe sur une profondeur de 120 pieds.

BRONNEMA, CATHERINE—
Taxe de 1882, montant à ..... [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Marie, Plum et Quatrième, désignés comme lots Nos. 3 et 4 de l'îlet No. 171; le dit lot No. 3 mesurant 30 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 3 forme l'enseignure des rues Jackson et Plum.

BRIDGE, E. G.—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Hamilt, Millaudon, Macarty et Commercial, désignés comme lots Nos. 8 mesure 100 pieds de face à la rue Clairborne; les dits lots Nos. 12 et 13 mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Macarty sur une profondeur de 150 pieds.

BOISSEAU, F. O.—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Taxe de 1883, montant à 1 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jefferson, Cambronne, Onzième et Nelson, désignés comme lots Nos. 11 et 12 de l'îlet No. 324; les dits lots Nos. 11 et 12 mesurant chaque 100 pieds de face à la rue Nelson et Onzième sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 12 forme l'enseignure des rues Nelson, Onzième et Jefferson.

BLOCK, M., ET J. H. KEROBS—
Taxe de 1882, montant à 27c
Taxe de 1883, montant à 27c
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Marie, Onzième et Nelson, désignés comme les lots Nos. 5, 7, 8 et 9 de la moitié du lot No. 6 de l'îlet No. 361.

BIER, HENRY—
Taxe de 1882, montant à 18c
Taxe de 1883, montant à 18c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Clay, Laurel Grove, Collapissa et le Chemin de fer de N. O., St. Louis et Chicago, désignés comme les lots Nos. 6, 7 et 8 étant les deux-tiers de l'îlet No. 442 et un tiers de l'îlet No. 444; les dits lots Nos. 6, 7 et 8 mesurent 122 pieds de face à la rue Collapissa sur une profondeur de 122 pieds.

BROWN, A. J.—
Taxe de 1883, montant à $1 05
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Washington, Hillary, Adams, Burthe et Troisième, désigné comme le lot No. 6 de l'îlet No. 208; le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Burthe sur une profondeur de 120 pieds.

BALTZ, MRS MADELINE—
Taxe de 1882, montant à $2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Madison, Burthe et Troisième, désigné comme lot No. 29 de l'îlet No. 199; le dit lot No. 29 mesure 30 pieds de face à la rue Burthe sur une profondeur de 150 pieds.

BERGEROT, GEORGE—
Taxe de 1882, montant à 90c
Taxe de 1883, montant à 90c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Clay, Hillary, Clinton, Zimple et Troisième, désignés comme les lots Nos. 21 et 22 de l'îlet No. 125; les dits lots Nos. 21 et 22 mesurant 60 pieds de face à la rue Clinton sur une profondeur de 187 pieds.

BIER, HENRY—
Taxe de 1882, montant à 15c
Taxe de 1883, montant à 15c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Clay, Laurel Grove, Collapissa, Troisième et le Chemin de fer de N. O., St. Louis et Chicago, désignés comme les lots Nos. 6, 7 et 8 étant les deux-tiers de l'îlet No. 442 et un tiers de l'îlet No. 444; les dits lots Nos. 6, 7 et 8 mesurent 122 pieds de face à la rue Laurel Grove sur une profondeur de 152 pieds.

BERTELL, MRS H. E.—
Taxe de 1882, montant à 41
Taxe de 1883, montant à 41
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Burthe, Zimple et Quatrième, désignés comme lots Nos. 6, 8 et 10 de l'îlet No. 19; les dits lots Nos. 6, 8 et 10 mesurant 30 pieds de face à la rue Adams sur une profondeur de 120 pieds.

BROADWELL, MRS EVELINA—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Taxe de 1883, montant à 1 38
Vingt-trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Clay, Laurel Grove, Belfast et Deuxième, désignés comme les lots Nos. 2 à 24 de l'îlet No. 56; les dits lots No. 2 à 10 mesurent 27½ pieds de face à la rue Clay sur une profondeur de 120 pieds; les lots Nos. 11 et 12 mesurent 60 pieds de face à la rue Onzième sur une profondeur de 150 pieds; les lots Nos. 13 à 24 mesurent 300 pieds de face à la rue Laurel Grove sur une profondeur de 120 pieds; les lots Nos. 23 et 24 mesurent 60 pieds de face à la rue Belfast sur une profondeur de 150 pieds; le dit lot No. 13 forme l'enseignure des rues Laurel Grove et Onzième.

BROOKS, SUC. GEO.—
Taxe de 1882, montant à ..... $8 [illegible]
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Carrollton et les rues Dublin, Jeanne-de-Sixième et Sixième, désignés comme les lots Nos. [illegible] de face à l'avenue Carrollton sur une profondeur de 145 pieds; les dits lots Nos. [illegible] sur une profondeur de 145 pieds; les dits lots Nos. [illegible] sur une profondeur de 145 pieds; le dit lot No. 22 mesure 30 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 150 pieds; le dit lot No. 23 mesure 30 pieds de face à la rue Zimple sur une profondeur de 150 pieds; le dit lot No. 23 forme l'enseignure des rues Carrollton et la rue Dublin.

BUCHANNON, P.—
Taxe de 1882, montant à ..... [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Hillary, Adams, Burthe et Troisième, désigné comme lot No. 9 de l'îlet No. 193; le dit lot No. 9 mesure 30 pieds de face à la rue Burthe sur une profondeur de 120 pieds.

BUCHANNON, P.—
Taxe de 1882, montant à ..... [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Hillary, Adams, Burthe et Troisième, désigné comme lot No. 34 de l'îlet No. [illegible] sur une profondeur de 120 pieds.

BUCHANNON, P.—
Taxe de 1882, montant à ..... [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Hillary, Adams, Burthe et Troisième, désigné comme lot No. 40; le dit lot No. 40 mesure 30 pieds de face à la rue Burthe sur une profondeur de 120 pieds.

BRIDGE, E. G.—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Taxe de 1883, montant à 1 20
Sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Adams, Hillary, Léonidas, Jeanne-de-Sixième et Sixième, désignés comme lots Nos. 20, 21, 22, 23, 24, 11 et 12 de l'îlet No. 28; les dits lots Nos. 20, 21, 22 et 23 mesurant 90 pieds de face à la rue Hillary; les dits lots Nos. 24, 11 et 12 de l'îlet No. 28; les dits lots Nos. 20, 21 et 22 mesurant 90 pieds de face à la rue Léonidas sur une profondeur de 100 pieds; le dit lot No. 23 mesure 30 pieds de face à la rue Levée sur une profondeur de 94 pieds d'un côté et 65 pieds de l'autre côté; le dit lot No. 24 mesure 88 pieds de face à la rue Levée sur une profondeur de 101 pieds d'un côté et 65 pieds de l'autre côté; les dits lots Nos. 11 et 12 mesurent 62 pieds de face à la rue Adams sur une profondeur de 137 pieds.

KOLHMAN, J. C.—
Taxe de 1882, montant à $2 60
Taxe de 1883, montant à 2 60
Un certain lot et une portion d'un autre lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Burgundy, Jefferson, Clinton et Madison, désignés comme les lots Nos. 1 à 5, 10 et 11 de l'îlet No. 469; les dits lots Nos. 1 et 5 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Collapissa sur une profondeur de 122 pieds.

LAMBARD, JOSEPH—
Taxe de 1882, montant à $1 50
Taxe de 1883, montant à 1 50
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Adams, Lowerline, Nelson et Dixième, désignés comme lots Nos. 2, 3, 4, 5 et 6 de l'îlet No. 349; le lot No. 2 mesure 50 pieds de face à la rue Adams sur une profondeur de 130 pieds; le dit lot Adams sur une profondeur de 122 pieds; le dit lot No. 3 mesure 50 pieds de face à la rue Adams sur une profondeur de 115 pieds; le dit lot No. 5 mesure 50 pieds de face à la rue Adams sur une profondeur de 105 pieds; le dit lot No. 6 forme l'enseignure des rues Adams et Nelson; le dit lot No. 6 mesure 50 pieds de face à la rue Adams sur une profondeur de 93 pieds d'un côté et 100 pieds de l'autre côté.

LASTER, F. W.—
Taxe de 1882, montant à $1 44
Taxe de 1883, montant à 1 44
Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Marie, Jackson, Nelson et Onzième, désigné comme l'îlet No. 362; le dit îlet No. 362 mesure 301 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

LEBEAU, JAS. ET B. J. CALVALIER—
Taxe de 1882, montant à $3 00
Taxe de 1883, montant à 3 00
Deux certains îlets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Marie, Jackson, Nelson et Onzième, désignés comme lots Nos. 5 à 10 de l'îlet No. 361; les dits lots Nos. 5 à 10 mesurant 180 pieds de face à la rue Cambronne sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 10 forme l'enseignure des rues Cambronne et Quatorzième.

MARREUX, L.—
Taxe de 1882, montant à 15c
Taxe de 1883, montant à 15c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Madison, Jackson, Burthe et Troisième, désignés comme les lots Nos. 26, 27 et 28 de l'îlet No. 309; les dits lots Nos. 26, 27 et 28 mesurent 90 pieds de face à la rue Nouvelle sur une profondeur de 150 pieds.

LABAT, JEAN—
Taxe de 1882, montant à 90c
Taxe de 1883, montant à 90c
Douze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Madison, Jackson, Nelson et Dixième, désignés comme les lots Nos. 1 à 12, inclusivement, de l'îlet No. 342; les dits lots Nos. 1, 2, 3 et 4 mesurent 30 pieds de face à la rue Nelson sur une profondeur de 120 pieds; les lots Nos. 5 et 7 mesurent 60 pieds de face à la rue Madison sur une profondeur de 150 pieds; les lots Nos. 8, 10, 11 et 12 mesurent 120 pieds de face à la rue Dixième sur une profondeur de 120 pieds; le lot No. 9 mesure 30 pieds de face à la rue Dixième sur une profondeur de 120 pieds; le lot No. 5 forme l'enseignure des rues Nelson et Madison; le lot No. 12 forme l'enseignure des rues Dixième et Madison.

KENNER, SUC. M.—
Taxe de 1882, montant à $1 50
Taxe de 1883, montant à 1 50
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Washington, Short, Levée et le Mississippi, désignés comme les lots Nos. 6, 7 et 8 de l'îlet No. 9; les dits lots Nos. 6, 7 et 8 mesurent chaque 36 pieds 122 pieds de face à la rue Collapissa sur une profondeur de 122 pieds.

KREED, MRS M.—
Taxe de 1882, montant à $1 05
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Washington, Burdette, Levée et le Mississippi, désigné comme le lot No. 1 de l'îlet No. 10; le dit lot No. 1 forme l'enseignure des rues Levée et Burdette.

KER, ROBERT J.—
Taxe de 1882, montant à $3 00
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dublin, Levée, Adams et Anne, désignés comme lots Nos. 1 à 5 de l'îlet No. 28; les dits lots Nos. 1 à 5 mesurant 150 pieds de face à la rue Anne sur une profondeur de 100 pieds; le dit lot No. 25 forme l'enseignure des rues Adams et Anne.

KOLLMAN, JNO. C.—
Taxe de 1882, montant à $3 00
Taxe de 1883, montant à 3 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les autres certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Hillary, Clinton, Zimple et Troisième, désignés comme les lots Nos. 21 et 22 de l'îlet No. 125; les dits lots Nos. 21 et 22 mesurant 60 pieds de face à la rue Clinton sur une profondeur de 187 pieds.

KOLLMAN, JNO.—
Taxe de 1882, montant à $3 00
Un certain lot et une portion de deux autres lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Clay, Laurel Grove, Belfast et Deuxième, désignés comme les lots Nos. 2 à 24 de l'îlet No. 56; les dits lots Nos. 2 à 10 mesurant 27½ pieds de face à la rue Clay sur une profondeur de 120 pieds; les lots Nos. 11 et 12 mesurant 60 pieds de face à la rue Onzième sur une profondeur de 150 pieds; les lots Nos. 13 à 24 mesurant 300 pieds de face à la rue Laurel Grove sur une profondeur de 120 pieds; les lots Nos. 23 et 24 mesurant 60 pieds de face à la rue Belfast sur une profondeur de 150 pieds; le dit lot No. 13 forme l'enseignure des rues Laurel Grove et Onzième.

BERTELL, MRS H. E.—
Taxe de 1882, montant à 41
Taxe de 1883, montant à 41
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Jackson, Burthe, Zimple et Quatrième, désignés comme lots Nos. 6, 8 et 10 de l'îlet No. 19; les dits lots Nos. 6, 8 et 10 mesurant 30 pieds de face à la rue Adams sur une profondeur de 120 pieds.

BRIDGE, E. G.—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Taxe de 1883, montant à 1 20
Un certain îlet triangulaire de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Clairborne, St. Louis et Chicago, désigné comme triangle de l'îlet No. 437.

BOURG, JOSEPH—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues General Scott, Milleudon, Levée et Liberté, désigné comme lot No. 7 de l'îlet No. 20; le dit lot No. 7 mesure 30 pieds de face à la rue Général Scott et 72 pieds à l'arrière sur une profondeur de 53 pieds.

BARTHELEMY, M.—
Taxe de 1882, montant à $2 40
Taxe de 1883, montant à 2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Clinton, Esther et Anne, désigné comme lot No. 11 de l'îlet No. 29; le dit lot No. 11 mesure 30 pieds de face à la rue Esther sur une profondeur de 142 pieds.

BACAS, CHAS.—
Taxe de 1882, montant à $1 50
Taxe de 1883, montant à 1 50
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Hillary, Pearl et Commercial, désignés comme lots Nos. 24 et 25 mesurant 60 pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 108 pieds.

BUHLER, MARIE—
Taxe de 1882, montant à 4 20
Taxe de 1883, montant à 4 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Clay, Laurel Grove, Belfast